



NOUS & L'UMIH

L'UMIH l'a fait

Franche-Comté La réussite d'un partenariat destiné à répondre aux besoins de recrutement de nos adhérents

Signé en avril 2013, le partenariat national UMIH-COORACE répond aux besoins de recrutement des professionnels, tout en offrant des débouchés aux salarié(e)s désireux de se positionner sur les métiers du secteur.

Six régions UMIH se sont déjà emparées de ce partenariat : Franche-Comté, Basse-Normandie, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, Centre et Ile-de-France. Près de 120 de nos adhérents ont bénéficié de l'offre "ZEST Hôtellerie-restauration" proposée par 53 entreprises COORACE pour faciliter les recrutements et répondre aux exigences de nos adhérents. Au total, 36 000 heures de travail ont été pourvues en 2014 grâce à ce partenariat.



Pierre Langlade, président de la fédération nationale COORACE.

Quel intérêt ont les adhérents UMIH à travailler avec les entreprises COORACE ? Pourquoi ne pas recruter en direct ou avec les extras habituels ?

Patrick Franchini, président UMIH 39 et initiateur du partenariat : Les entreprises COORACE, compte tenu de leur mission spécifique qui consiste à accompagner des personnes pour un retour durable à l'emploi, connaissent très précisément leurs candidat(e)s et effectuent donc un pré recrutement pour leurs clients en fonction du profil recherché. Nous, professionnels, gagnons ainsi en temps et en efficacité. Les entreprises COORACE prennent aussi en charge toutes les formalités administratives car elles demeurent l'employeur direct.

Quelle est la clé du succès de ce partenariat ?

Pierre Langlade, président de la fédération nationale COORACE : D'une part, les adhérents COORACE sont formés pour bien comprendre les spécificités et les attentes du



Patrick Franchini, président de l'UMIH Jura.

secteur CHR D. D'autre part, ils forment leurs candidat(e)s pour garantir qu'ils et elles accompliront les missions qui leur sont confiées en répondant à toutes les exigences des adhérents UMIH.

Patrick Franchini : La formation est en effet capitale. C'est pourquoi en 2014, 61 salarié(e)s ont été formés sur des métiers d'agents polyvalents, agents de restauration, serveur, employé(es) d'étage grâce à 4 formations mises en place par COORACE et ses partenaires.

Quel intérêt pour les adhérents COORACE ?

Pierre Langlade : Ce partenariat est gagnant-gagnant. Nos entreprises ont comme objectif le retour à l'emploi pérenne des personnes qu'elles accompagnent et forment. Grâce aux missions réalisées dans le secteur de l'hôtellerie restauration et grâce aux formations reçues, 43 % des salarié(e)s investi(es) dans ZEST' Hôtellerie-restauration ont in fine décroché un CDI ou CDD de + de 6 mois. Le partenariat est donc aussi un succès de ce point de vue. Pour en savoir plus sur le partenariat UMIH-COORACE, merci de contacter david.guillerm@coorace.org ■

À propos de COORACE :

COORACE, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, rassemble plus de 500 entreprises, principalement du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). www.coorace.org